

Préfet de l'Aveyron

## Commune d'Agen d'Aveyron

### Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques En application des articles L 125-5 et R 125-26 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/18** mis à jour le

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non   
approuvé date 24/11/17 aléa Inondation

Les documents de référence sont :

Note de présentation du PPRI Consultable sur Internet   
règlement du PPRI Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPRm ]

En application de l'article L 174-5 du nouveau code minier

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m  oui  non

#### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPRt ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

#### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5** Moyenne zone **4** Modérée zone **3** Faible zone **2x** Très faible Zone **1**

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune n'est pas située en secteur d'information sur les sols (SIS)

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Zones de sismicité – département de l'Aveyron – 1 planche A3

Extrait du zonage réglementaire du PPRI – 3 planches A3

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site internet [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)